EIV BOURGOGNE

Compte-rendu de la réunion des Délégués du Personnel Exécution – Maîtrise
du 16 octobre 2015

L'UNSA Ferroviaire souhaite savoir si à ce jour le budget 2016 est finalisé et quel est le nombre d'embauches prévu pour l'an prochain ?

Réponse officielle : ***Cf. Annexe 1 – Tableau des recrutements 2015***
Il reste 2 embauches à réaliser pour lesquelles le processus de recrutement est en cours.
Concernant les CDD, ci-dessous les évolutions depuis la dernière réunion DP :
Cf. Annexe 2 – Tableau des CDD en cours
2 CDD supplémentaires sur le site des Laumes :
- 1 CDD au Pôle RH (du 12/10 au 20/11/2015) pour accroissement temporaire d'activité : appui dans l'organisation des élections professionnelles
- 1 CDD au Directorat SES (du 12/10 au 23/12/2015) pour accroissement temporaire d'activité: appui au développement d'un banc de test
Le CDD présent au Magasin pour remplacement de salarié absent a été prolongé jusqu'au 01/11/2015.
Concernant les alternants, ci-dessous les évolutions depuis la dernière réunion DP :
Cf. Annexe 3 – Tableau des alternants
1 alternant supplémentaire au Directorat ES (diplôme préparé : licence mécatronique)
Le budget 2016 n'est pas encore arrêté à ce jour.

Le point de vue de l'UNSA Ferroviaire :

Suite aux informations du DET, l'UNSA Ferroviaire reste très inquiète sur le nombre d'embauches à réaliser en 2016 .

Site LES LAUMES :

Suite à l'absence des 2 agents du secteur Peinture, l'UNSA Ferroviaire demande ce que prévoit la Direction pour faire face à la charge de travail.

Réponse officielle : Un peintre est absent sur une période de 6 semaines, l'autre peintre a été absent durant 13 jours. Cette indisponibilité simultanée conduit à rechercher des solutions pour continuer la production.
La première consiste à rechercher des polyvalences internes, la seconde à rechercher des partenariats avec prestataires externes.

Le point de vue de l'UNSA Ferroviaire :

L'UNSA Ferroviaire est surprise, et déplore, que l'on ne trouve pas d'agent au sein de l'établissement pour assumer ces remplacements et que l'on soit obligé de s'adresser à des prestataires externes.

Concernant l'alternant du directorat ES (non embauché à l'EIV), dont le contrat s'est terminé le 2 Octobre, l'UNSA Ferroviaire demande quelles dispositions ont été prises par l'Etablissement pour soutenir cet agent dans sa recherche de poste dans un autre établissement SNCF et, le cas échéant, quelles propositions lui ont été faites ?

Réponse officielle : L'établissement a fait suivre à la Responsable alternance Maintenance et Travaux une évaluation satisfaisante de cet alternant. Celui-ci a également transmis son CV, début septembre, un mois avant la date de fin de son contrat en alternance, à la Responsable alternance Maintenance et Travaux pour les suites utiles, à savoir envoyer cette candidature aux territoires de production ainsi qu'à Infra industrie.

Le point de vue de l'UNSA Ferroviaire :

L'UNSA Ferroviaire remercie le pôle RH d'avoir adressé une lettre de recommandation favorable à cet alternant pour faciliter ses recherches d'emploi au sein du GPF.

****

L'art 13.1 du RH 0254 prévoit la possibilité d'une mobilité géographique d'un agent contractuel par avenant au contrat de travail. Au bout de combien de temps, un agent peut-il faire une demande de changement de résidence hors région ? L'UNSA Ferroviaire demande si l'agent doit respecter ce délai, si une offre de poste SNCF lui correspondant, lui est proposée ?

Réponse officielle : Il n'y a pas de délai précis concernant les demandes de mutation, qu'elles soient faites par les agents du CP ou par les contractuels. Aucune distinction n'est effectuée dans le traitement de ces demandes.
Cependant, un certain temps minimum de tenue de poste est demandé aux agents, et celui-ci peut être différent en fonction du poste tenu et du contexte au moment de la demande de mutation.

Le point de vue de l'UNSA Ferroviaire :

Dont acte !

****

Comment un agent peut-il effectuer son travail correctement, si un responsable d'un autre service ne lui donne pas volontairement toutes les informations, dont il aurait besoin pour atteindre ces objectifs professionnels ? L'UNSA Ferroviaire se demande quelles sont les plus-values d'une telle rétention d'informations ?

Réponse officielle : Le problème est résolu ; l'agent obtient les informations pour réaliser ses missions.

Le point de vue de l'UNSA Ferroviaire :

Nous prenons acte de la réponse apportée et veillerons à ce qu'elle s'applique correctement.

****

L'UNSA Ferroviaire demande qui gérera l'expédition des fiches de paie au domicile des agents (le central, les CMGA, les établissements) et quel en sera le coût de revient ?

Réponse officielle : Lorsque les traitements de solde sont terminés, les fichiers informatiques sont transmis au centre éditique d'ERMONT qui gère l'impression et l'envoi en service des bulletins de paie. A compter du 1er janvier 2016, ces missions seront toujours assurées par ce centre mais l'expédition se fera au domicile des agents.
Le coût de revient de l'opération n'est pas connu à ce jour.

Site SAULON :

L'UNSA Ferroviaire demande si les agents en CDD ont été avisé de leur situation en fin de contrat ?

Réponse officielle : Les CDD ont bien été informés de leur situation en fin de contrat. Il est également prévu que ces derniers soient reçus en entretien avant la fin de leur contrat, c'est-à-dire avant le 04/12/2015, afin de faire un bilan avec eux sur l'année effectuée au sein de l'EIV BG. Une lettre de recommandation pourra également leur être fournie, si l'avis du manager est favorable, afin de les aider dans leur démarche de recherche d'emploi.

Le point de vue de l'UNSA Ferroviaire :

L'UNSA Ferroviaire s'étonne que la fourniture d'une lettre de recommandation ne repose que sur la décision du manager direct. Que se passerait-il s'il y avait un problème de « relation humaine » entre les 2 alors que les compétences techniques ne seraient pas en cause ?

****

Suite à la dernière DP du 18 Septembre, l'UNSA Ferroviaire souhaite connaître l'avancement sur la mise en place de la journée continue à l'atelier 1 ?

Réponse officielle : Les équipes ne font pas assez preuve d'autonomie pour envisager cette solution en l'état actuel.

Le point de vue de l'UNSA Ferroviaire :

Nous prenons acte de la réponse apportée. Toutefois, l'UNSA Ferroviaire s'étonne que DU et DPX n'aient pas trouvé de solution pour mettre en place cette journée et donc de satisfaire les agents concernés.

****

Pour continuer à être informé(e)s,

Le 19 novembre 2015

VOTEZ

Osez la différence !

UNSA ferroviaire

QUESTIONS CLASSEES
HORS COMPETENCE PAR L'ETABLISSEMENT

L'UNSA Ferroviaire demande pourquoi au magasin A les agents effectuent beaucoup moins de reversement.

Réponse officielle : Les reversements ont été pour 2014 de 2277 pièces et 2572 pour 2015 donc pour la direction il n'y a pas de baisse.

****

L'UNSA Ferroviaire demande pourquoi de grosses quantités d'appareils sont systématiquement déclassés (UM71, relais …) cela représenterait environ 1 250 000 € de matériels « jeter à la poubelle ». Comment la direction peut-elle expliquer à des agents écœurés par autant de gaspillage, cette situation.

Réponse officielle : Moins de déclassement en 2015 par rapport à 2014. La stratégie de l'établissement est de limiter les stocks par rapport aux besoins. Trop de stock entraîne des frais supplémentaires.

****

L'UNSA Ferroviaire s'interroge sur l'achat en grande quantité d'appareils neufs, alors que des quantités de matériels de signalisation stockés depuis plusieurs années au magasin A, permettraient de fournir de la charge de travail au secteur de Signalisation.

Réponse officielle : L'achat de matériel neuf est fait pour palier à une forte demande. Le stockage de matériel de signalisation étant prévu pour alimenter la charge dans ce secteur (l'établissement n'avait pas anticipé la baisse de charge actuelle).

****

Suite à la dernière DP, L'UNSA Ferroviaire souhaite connaître les résultats du groupe de travail mis en place pour comprendre la baisse subite de charge de travail à la Signalisation.

Réponse officielle : Il y a eu moins de 3000 heures de prévues à la signalisation. Les chantiers d'investissement sont ralentis et cela entraîne un report de charge jusqu'à mi-2016. Les informations seront redescendues aux agents de l'équipe signalisation.

****

L'UNSA Ferroviaire s'interroge sur la baisse du nombre de BTX à la Micro-Informatique.

Réponse officielle : 943 BTX pour fin septembre 2014 contre 1137 BTX pour fin 2015. La direction nous indique qu'il n'y a pas de baisse significative.